



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

# N° 24

SEPT.-OCT. 2014

## Mexique : l'horreur s'appelle Ayotzinapa

Le Mexique est en Etat de choc.

Le 26 septembre dernier, à Iguala, dans l'Etat de Guerrero, un groupe d'élèves instituteurs de l'école normale rurale d'Ayotzinapa a été intercepté par des patrouilles de la police municipale qui ont ouvert le feu sur les bus qui les transportaient. L'attaque a provoqué au moins six morts et dix-sept blessés. Les policiers ont emmené le reste du groupe et l'ont remis au cartel de la drogue Guerreros unidos, lequel les a fait disparaître. Un mois et demi après leur séquestration, on restait sans nouvelles de ces quarante-trois étudiants. Dans l'intervalle, plusieurs fosses communes ont été découvertes sur les collines de la ville d'Iguala et dans une décharge municipale proche avec un nombre encore indéterminé de corps démembrés et calcinés, laissant présager une issue dramatique à ces enlèvements.

L'indifférence avec laquelle, dans un premier temps, les autorités ont traité ce crime de masse, se résignant à intervenir dix jours après les faits, les insinuations odieuses que les élèves instituteurs auraient été mêlés au trafic de drogue, les pressions et menaces à l'égard de leurs familles, des journalistes et des experts en médecine légale examinant les restes humains retrouvés dans les fosses communes, puis la mise en scène des révélations de M. Murillo Karam, procureur général, et son affirmation que l'Etat ne portait aucune responsabilité dans ces événements, ont véhiculé l'image d'un Etat au mieux impuissant au pire incapable, en tout cas insensible au sort des populations les plus vulnérables et usant, à destination de l'extérieur, de la rhétorique, à usage extérieur, de la défense des droits de l'Homme pour redorer le blason d'un Etat déconsidéré aux yeux des citoyens.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



Les autorités promettent aujourd'hui que justice sera rendue. Mais comment accorder le moindre crédit à leurs déclarations quand, un mois après la disparition forcée des étudiants, elles n'avaient encore apporté aucune réponse crédible aux interrogations des familles des disparus et des victimes des tirs de la police. L'arrestation du maire d'Iguala, de policiers municipaux, d'hommes de main du trafic de drogue, de membres du groupe mafieux Guerreros Unidos, la démission du gouverneur de l'Etat ne répondent pas aux exigences de vérité et de justice de la société mexicaine. Chaque jour dans tout le pays, l'exaspération monte contre la collusion entre les représentants de l'Etat, des polices locales ou fédérale, et les groupes paramilitaires liés aux cartels de la drogue, qui font régner la terreur dans plusieurs états du pays.

Ces dramatiques événements se sont produits dans un des Etats les plus pauvres du Mexique, où les gouvernements fédéraux successifs ont toujours choisi de répondre aux revendications sociales et culturelles par la violence et la répression. L'Etat du Guerrero est celui où l'on tue le plus de défenseurs de l'environnement, de journalistes, de militants syndicaux et politiques... Dans cet Etat rural, les écoles normales sont le lieu de formation d'enseignants issus des populations les plus pauvres, indigènes pour la plupart. Les discriminations dont ils sont victimes dans leur formation puis dans leur profession d'enseignants, ajoutées à la misère endémique expliquent la tradition contestataire et le militantisme social et civique dont ils font preuve. Ils ont fait face à un dénigrement systématique, accusés d'être membres d'un cartel, baptisé de manière évocatrice « Les Rouges », mais aussi d'être des subversifs, toutes rumeurs suggérant qu'ils auraient mérité leur sort. Certes, de célèbres guérilleros Lucio Cabañas et Genaro Vásquez – sont sortis de ces écoles par le passé, mais aujourd'hui, c'est contre la baisse drastique des budgets publics que se mobilisent et manifestent ces élèves enseignants, et contre les projets des gouvernements successifs de fermer les écoles normales, seuls établissements de formation qui leur sont accessibles.

Les morts aux mains des forces de l'ordre – armée ou polices chargées de tâches de maintien de l'ordre dans les zones contrôlées par les cartels de la drogue –, les disparitions, la torture ne sont pas exclusives du seul Etat du Guerrero. Fin juin, l'armée a procédé à l'exécution extrajudiciaire d'au moins 15 personnes, pour la plupart non identifiées, à Tlatlaya dans l'Etat de Mexico. L'accumulation de crimes commis, comme à Ayotzinapa ou Tlatlaya, par la police ou l'armée, engage la responsabilité de l'Etat mexicain et ses représentants. L'absence de mécanismes de contrôle sur l'exercice du maintien de l'ordre comme l'arbitraire érigé en norme dans le système judiciaire favorisent l'impunité.

La dilution de la présence de l'Etat sur les territoires, la corruption qui règne dans la police comme dans le système judiciaire, ont aboli l'Etat de droit, laissant la place aux cartels de la drogue qui ont toute liberté pour se livrer à toutes sortes d'exactions.

Le gouvernement du Mexique reconnaît officiellement l'existence de 20 000 disparus, s'ajoutant aux plus de 100 000 assassinats impunis commis ces dernières années, aux milliers de féminicides impunis et cas d'enlèvements de jeunes filles, aux crimes quotidiens perpétrés avec la complicité des autorités contre les immigrants centro-américains en transit sur le territoire mexicain.

L'arrestation très médiatisée d'une soixantaine d'individus soupçonnés d'avoir participé aux enlèvements, le tout en un temps record, alors que les enquêtes de la police fédérale ne sont pas connues pour leur célérité, puis la mise en scène des déclarations à la presse de M. Murillo Karam, procureur général de l'Etat mexicain, sur les circonstances de l'assassinat des étudiants, laissent à penser que le gouvernement fédéral désire clore rapidement l'enquête sur la foi d'aveux sans preuves et ainsi tenter de réduire la pression médiatique sur le gouvernement et le Président. Ce dernier, sous la pression des manifestations d'indignation au Mexique et dans de nombreux pays mais aussi les interpellations de divers gouvernements, a dû finalement s'impliquer personnellement dans l'affaire, le temps de recevoir les familles des disparus, concession à la crise politique et éthique qui secoue le pays.

Enrique Peña Nieto avait fait du rétablissement de la sécurité dans le pays une des priorités de la campagne présidentielle, face à l'échec de la guerre contre la drogue et les cartels menée par son prédécesseur qui s'est soldée par des milliers de morts, de disparus, d'exécutions extrajudiciaires dans la population civile. Mais le gouvernement de Peña Nieto en est resté à la rhétorique : les réformes nécessaires en matière de justice, d'armée, de police n'ont pas été faites et la violence a empiré. Son attitude distante d'abord, puis de dénégation de la responsabilité du gouvernement a détruit définitivement sa légitimité et l'image qu'il voulait donner de chef d'Etat moderne et modernisateur, et pourrait bien affecter la confiance des investisseurs étrangers, pourtant sa priorité.

La crise politique suscitée par l'affaire des 43 disparus d'Ayotzinapa va bien au-delà du parti présidentiel. C'est le Mexique tout entier qui est atteint, car les compromissions avec le crime organisé sont aussi le fait de nombreux politiques appartenant à tous les partis, dont la crédibilité est de plus en plus réduite. Les manifestations de révolte contre l'horreur expriment la révolte contre le système politique mexicain et contre ses institutions.

Le massacre d'Ayotzinapa a dévoilé aux yeux de l'opinion internationale ce que les organisations de défense des droits de l'Homme s'échinaient à dénoncer depuis des années, malgré les pressions exercées sur elles par les autorités. L'indignation exprimée par les opinions publiques de par le monde a suscité des réactions de divers gouvernements dont celui des Etats-Unis, inquiet des risques de déstabilisation du pays de sa frontière sud. En Europe, les réactions officielles n'ont guère eu de visibilité – les affaires d'abord ? – seul le Parlement européen a sauvé l'honneur par une déclaration à l'initiative de 21 parlementaires. Cela étant le partenariat stratégique et l'accord d'association Mexique - Union européenne ne sont pas suspendus pour cause de non respect des droits de l'Homme. Cela vaut aussi pour la France, dont l'accord de coopération avec le Mexique en matière de police entre la France et le Mexique, visant à la création d'une gendarmerie nationale pour « *contrôler [le] territoire dans le cadre de l'Etat de droit* », mériterait d'être réexaminé afin de garantir que cette nouvelle institution de sécurité ne soit pas, à son tour, infiltrée par le crime organisé, et que son application soit conditionnée au respect des droits de l'Homme.

# SOMMAIRE

## ONU

Le Venezuela élu membre non permanent du Conseil de sécurité ..... p. 05

## Argentine

L'impasse du paiement de la dette ..... p. 05

Clarín : nouvel épisode de la guérilla médiatique ..... p. 06

Lancement du premier satellite de télécommunications..... p. 06

L'Eglise en voie de rédemption ? ..... p. 07

## Argentine / Uruguay / Paraguay

Contentieux sur la centrale nucléaire d'Atucha..... p. 08

## Bolivie

La réélection d'Evo Morales à la présidence..... p. 06

## Brésil

La réélection de Dilma et le changement ..... p. 09

La campagne pour une nouvelle constitution ..... p. 10

Déforestation et grande propriété..... p. 11

## Chili

Manifestations pour un nouveau Code du travail ..... p. 12

Vers l'annulation de la loi d'amnistie..... p. 12

Promulgation de la réforme de la fiscalité ..... p. 12

Loi sur l'éducation..... p. 13

## Colombie

Le soutien du Pentagone aux dialogues de paix et le post-conflit ..... p. 13

Le gouvernement, les Farc et les accords de La Havane ..... p. 14

L'assassinat des membres de l'Union patriotique (UP)  
reconnu comme crime contre l'humanité..... p. 14

Des paysans colombiens en procès contre British Petroleum (BP) ..... p. 14

## Cuba / Etats-Unis

L'embargo sur la scène politique américaine ..... p. 15

## El Salvador

L'ex-Président Flores en prison..... p. 16

Unité nationale contre la violence..... p. 16

## Mexique

Le partage du gâteau pétrolier penche vers le *fracking* ..... p. 17

Scandale écologique et pollueur payeur ..... p. 17

## Uruguay

Les élections ..... p. 18

Philip Morris vs République orientale de l'Uruguay..... p. 19

## ONU

# Le Venezuela élu membre non permanent du Conseil de sécurité

Succédant à l'Argentine, le Venezuela a été élu membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour une durée de deux ans. La candidature du Venezuela seule pour l'Amérique latine, était le fruit d'un consensus unanime entre pays latino-américains et caribéens.

Le département d'Etat américain a exprimé publiquement son dépit de cette élection, exigeant que le gouvernement vénézuélien respecte les droits de l'Homme et les libertés fondamentales de son peuple, et estimant que tous les pays membres du Conseil et les pays aspirant à en être membres

devraient soutenir les principes de la Charte des Nations unies.

Cette élection représente un camouflet pour les Etats-Unis qui considèrent que le Venezuela représente potentiellement un contrepoids à sa politique internationale, et surtout dénote le recul des soutiens aux positions américaines qui, en 2006, alors que le Venezuela était déjà candidat à ce poste, avaient réussi à bloquer son élection en faisant élire le Panamá.

**Source : BBC Mundo**

## Argentine

# L'impasse du paiement de la dette

Le feuilleton de l'affrontement entre le gouvernement argentin et les « fonds vautours » continue avec des rebondissements attendus et surtout l'enlisement dans l'impasse.

Comme il l'avait annoncé, le gouvernement argentin a adopté une loi modifiant le statut de sa dette extérieure : les créanciers ayant accepté la restructuration de la dette et les termes des échanges de 2005 et 2010, pourront accéder au paiement de leurs créances en échangeant les bons actuels, émis et payables aux Etats-Unis mais frappés d'embargo par le juge Griesa, pour de nouveaux bons, émis par la banque publique Fideicomis Nación et payables soit à Buenos Aires soit dans d'autres pays, dont la France, c'est-à-dire dans des juridictions intouchables par les décisions du juge américain.

Le gouvernement argentin avait annoncé cette mesure, comme preuve supplémentaire de sa bonne foi et de sa volonté d'honorer sa dette. Toutefois, en Argentine même, si une majorité parlementaire a suivi la proposition gouvernementale, des voix se sont élevées pour s'abstenir ou s'y opposer, pour certains par conviction que la dette est pour l'essentiel illégitime et donc ne doit pas être payée. Sur proposition de représentants de l'opposition, une commission d'enquête parlementaire devrait analyser l'évolution de la dette extérieure du pays depuis 1976, pour déterminer les responsabilités, les intérêts en jeu, les manœuvres financières irrégulières autour de celle-ci. Néanmoins, l'objectif n'est pas de dénoncer la dette, seulement d'en exposer ses tenants même si l'Argentine est à l'origine de l'initiative multilatérale du groupe des 77, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, visant à l'élaboration d'une

convention internationale établissant un cadre légal réglemентаire pour les processus de restructuration de dette souveraine. A noter que la décision a été prise à une large majorité, les pays en développement lourdement endettés étant plus que majoritaires mais, sans surprise, les Etats-Unis, le Japon et la Grande Bretagne ont voté contre, et 43 pays dont presque tous les pays de l'Union européenne dont la France, se sont abstenus. Néanmoins, la plupart des grands pays capitalistes ont protesté, jugeant l'initiative précipitée et implicitement « opportuniste ».

Cela étant, le fonds en Fidéicomis représentant l'éventuel paiement de l'indemnisation des fonds spéculatifs vautours conformément aux termes du processus de restructuration de la dette et des échanges de 2005 et de 2010, a été constitué par la Banque centrale. L'Argentine, dans la position vertueuse de débiteur de bonne foi, s'inscrit donc toujours dans une stratégie de paiement de sa dette extérieure.

De son côté, le juge Griesa a continué à prendre des décisions impossibles à appliquer : début septembre, il a dû débloquer les fonds déposés auprès de la banque Mellon de New York pour payer des créanciers détenteurs de bons restructurés. Mais il a déclaré que l'Argentine avait usé de « voies illégales » pour contourner son jugement et continuer à payer ces créanciers et, dans la foulée, poussé par une nouvelle plainte des fonds vautours, il a fini par condamner l'Argentine pour outrage au tribunal, du fait du refus de paiement, mais n'a pas accédé à la demande des fonds spéculatifs d'assortir la condamnation d'une amende de 50 000 dollars par mois de retard.

Fin octobre, nouvelle impasse : des créanciers italiens devaient être payés par la banque Mellon. Mais celle-ci, obéissant à l'injonction du juge, ne peut sortir les fonds, et ceux-ci ne peuvent être renvoyés vers la

Banque centrale argentine, car dès qu'ils ont été déposés à la Banque Mellon ils sont propriété des créanciers...

Source : *Página 12*

## Clarín : nouvel épisode de la guérilla médiatique

La guérilla entre le groupe de médias Clarín, et le gouvernement se poursuit.

Pour se mettre en conformité avec la loi de Services de communication audiovisuelle (LSCA) votée en 2009, après quatre années de manœuvres dilatoires et de batailles judiciaires, le groupe Clarín, contraint par la justice en 2013 à céder une partie de ses licences de diffusion de radio et de télévision, s'est incliné et a présenté un plan.

L'organe régulateur des médias argentin (AFSCA) a rejeté début octobre ce plan d'adéquation à la loi des communications audiovisuelles présenté par le groupe Clarín, premier conglomérat médiatique du pays, et a annoncé que l'Etat allait se charger de la restructuration du groupe. AFSCA a estimé en effet que le plan dit d'adéquation volontaire était une « manœuvre méprisant l'esprit de la loi » en raison des liens entre les dirigeants des nouvelles sociétés et du manque d'indépendance de celles-ci entre elles.

L'intervention de l'Etat dans la réorganisation du groupe va consister en une

évaluation de l'ensemble du groupe, suivie d'un appel d'offres pour la vente des licences de diffusion excédant les normes inscrites dans la loi.

Sans surprise, le groupe Clarín a dénoncé dans un communiqué une « tentative arbitraire et illégale du gouvernement » visant « à s'approprier » des médias du groupe et a affirmé qu'il saisira toutes les instances possibles pour faire valoir ses droits et faire appliquer le plan de mise en adéquation qu'il a proposé.

Pour mémoire, la loi sur les Services de communication audiovisuelle (LSCA) de 2009 a remplacé la réglementation héritée de la dictature avec pour objectif la démocratisation du marché des fréquences en limitant la concentration des médias. Enfin, pendant les tout derniers jours d'octobre, la Cour suprême a définitivement rejeté les recours de Clarín contre la loi.

Sources : Reporters sans frontières, *Página 12*

## Lancement du premier satellite de télécommunications

Le premier satellite argentin de télécommunications, Arsat, a été lancé depuis la base spatiale de Kourou par un lanceur Ariane 5. Il devrait fournir des services d'accès à l'internet, à la télévision digitale, à la téléphonie mobile et de transmissions de données pour les zones argentines sans couverture et accessoirement, aux bordures des pays du cône sud, Chili, Uruguay et Paraguay.

Le lancement d'Arsat a été suivi en direct à la télévision argentine et a été l'occasion de nombreuses expressions de fierté nationale, qualifié « d'événement historique » par les politiques, pour lesquels c'est « *un pas vers plus d'autonomie et de souveraineté dans le domaine des télécommunications* ».

Le nouveau satellite remplace les services fournis par d'autres, loués par l'Etat argentin à des sociétés privées étrangères. Dès 2004, le président Nestor Kirchner prend conscience de la vulnérabilité du pays du fait

de la privatisation des orbites géostationnaires dont il dispose et de la décision de ces sociétés étrangères de ne pas remplacer les satellites une fois arrivés en fin de vie utile, ce qui aurait entraîné la perte de ces créneaux orbitaux pour le pays. En 2006, la décision est prise de lancer un programme spatial argentin et de créer l'entreprise d'Etat Arsat. C'est sous l'égide de celle-ci qu'a été construit le satellite de télécommunications Arsat-1 en Argentine par l'entreprise technologique Invap, propriété de la province de Río Negro, avec l'apport d'entreprises européennes dont EADS et Thales Alenia Space pour certaines technologies spatiales spécifiques tels que les systèmes de propulsion et l'ordinateur de bord.

Un deuxième satellite, Arsat-2 est en préparation et son lancement est prévu pour 2015.

Si Arsat-1 permettra d'assurer la couverture de la totalité du pays en matière de radio diffusion et d'images, de diffuser des

contenus, Arsat-2 est conçu pour exporter à d'autres pays de la région des services de communication. Un Arsat-3 est semble-t-il au stade de la conception avec pour objectif l'optimisation et le développement de la fibre optique déjà développée depuis quelques années.

**Sources : Página 12, BBC Mundo, El País Internacional**

## L'Eglise en voie de rédemption ?

A la mi-octobre, dans un document très remarqué, la Commission épiscopale de pastorale sociale a donné un signal de changement d'attitude de la hiérarchie catholique : elle a demandé aux fidèles catholiques de fournir des renseignements sur le destin des bébés enlevés à leurs mères portées disparues.

La hiérarchie de l'Eglise, à quelques très rares exceptions près, a soutenu la dictature militaire, ignoré les disparus et leurs familles, et s'est, jusqu'à maintenant, refusée de répondre à leurs interrogations et plus particulièrement à celles de l'association des Grands-mères de la place de Mai.

Les très vives polémiques déchaînées au moment de l'élection à la papauté de Mgr Bergoglio, archevêque de Buenos Aires et primat d'Argentine, qui ne s'était pas signalé par une attitude particulièrement protectrice des droits de l'Homme alors qu'il était provincial des Jésuites pendant dans cette période, ont rappelé le contentieux entre l'Eglise catholique et une bonne partie de la population argentine.

Mgr Bergoglio, devenu François, a donné des gages en recevant brièvement l'an dernier Estela de Carlotto, la présidente des Grands-mères, et en lui déclarant – dit-on – « *Vous pouvez compter sur moi* ». Estela de Carlotto lui avait remis une lettre demandant que soient ouvertes les archives de l'Eglise, en Argentine et au Vatican, portant sur les disparus et leurs enfants volés. On ne sait pas quelle réponse concrète François a apportée à cette demande, mais il a donné rendez-vous à Estela de Carlotto en novembre 2014.

La déclaration de la Pastorale Sociale intervient deux semaines avant cette rencontre. Le président de la Commission de pastorale sociale, évêque de Gualeguaychú, a déclaré pour sa part : « *il y a près de 400 familles qui cherchent leurs petits-enfants, que d'autres se sont appropriés à l'époque du terrorisme d'Etat. Il y a eu un réseau de silence et de complicités qui ont bâillonné la vérité. Ce réseau est constitué en partie de voisins, de parents adoptifs, de pédiatres, de prêtres, de religieuses* ». Les organisations de défense des droits de l'Homme accusent le Mouvement des familles chrétiennes (organisation de

laïcs catholiques) d'avoir collaboré au vol de bébés, certains de ses membres servant d'intermédiaires entre militaires ou policiers et familles d'accueil pour ces enfants. L'année dernière, un des membres du mouvement a été arrêté pour ce motif.

La Commission de pastorale sociale déclare : « *on continue de nous cacher une vérité que nous méritons de connaître comme communauté nationale* », et l'évêque de Gualeguaychú de marteler « *ces enfants n'ont pas été abandonnés à la naissance et n'étaient pas sans famille. Ils ont été soustraits, et nous pouvons même dire arrachés à leurs mères et au reste de leurs familles. Il n'est pas moral de mentir, mais cacher la vérité ou la taire est aussi immoral* ».

Quelques jours plus tard, les téléspectateurs ont pu voir sur leurs écrans un spot télévisé dans lequel l'archevêque de Santa Fé, président de la Conférence épiscopale argentine, est encadré par Estela de Carlotto et Rosa Roisinblit, présidente et vice-présidente des Grands-mères de la place de Mai, et lit un texte datant de 2012 dans lequel, au nom de tous les évêques catholiques argentins, il exhorte « *ceux qui détiennent des informations sur le lieu où se trouvent les enfants volés ou connaissent des lieux de sépultures clandestines, à reconnaître leur obligation morale de s'adresser aux autorités compétentes* ».

Cela étant, l'Eglise argentine, la nonciature, et même le Vatican ne se prononcent toujours pas sur l'ouverture de leurs archives en rapport avec les violations des droits de l'Homme sous la dictature, invoquant des difficultés institutionnelles. En outre, l'Eglise catholique d'Argentine ne s'est toujours pas prononcée sur les cas des prêtres condamnés pour violations des droits de l'Homme, tel Christian von Wernich, condamné à la perpétuité pour crimes de lèse humanité.

**Source : El País Internacional**

## Argentine / Uruguay / Paraguay

### Contentieux sur la centrale nucléaire d'Atucha

Début septembre, les ministres argentins de l'économie et de la planification ont signé en Chine les documents « *d'association stratégique* » permettant d'initier les travaux de construction de la centrale nucléaire Atucha III destinée à la production d'électricité.

Par cet accord, la Chine investira 2 milliards de dollars pour la construction de la centrale confiée au groupe Gezhouba et financée par les trois banques plus importantes banques chinoises. Les équipements et services nécessaires à la quatrième centrale nucléaire argentine seront aussi d'origine chinoise, même si l'entreprise argentine Nucleoeléctrica Argentina est aussi partie à ce projet avec l'apport de technologies dont elle a la propriété.

La centrale, d'une puissance de 800 mégawatts, fonctionnera à l'uranium et à l'eau lourde. Sa construction devrait durer huit années.

La nouvelle de l'accord n'a pas surpris, car il était dans l'air depuis la récente rencontre des BRICS avec les pays d'Amérique latine. Elle a par contre suscité un certain malaise dans les relations entre l'Argentine et ses voisins immédiats l'Uruguay et le Paraguay, inquiets de l'information selon laquelle la technologie utilisée pour la centrale serait la même que celle considérée comme obsolète en Europe, mise en question après Fukushima. Aux inquiétudes exprimées par les chancelleries uruguayenne et paraguayenne et à leur demande d'information, le gouvernement argentin a répondu par l'affirmation qu'il s'agissait d'un sujet de souveraineté nationale, donc réservé.

**Source : La República**

## Bolivie

### La réélection d'Evo Morales à la présidence

Evo Morales a été réélu à la présidence de la République pour un troisième mandat dès le premier tour de scrutin, avec plus de 61 % des voix.

Cette stabilité politique exceptionnelle en Bolivie – 160 coups d'Etat de l'indépendance en 1825 à nos jours – plébiscite le bilan d'Evo Morales et son parti, le MAS (Mouvement vers le Socialisme) depuis sa première élection en 2006.

Depuis huit ans en effet, la Bolivie a connu des changements assez radicaux : rompant nettement avec les orientations néolibérales de ses prédécesseurs, Evo Morales a mené une politique économique et sociale volontariste et dynamique, permettant une forte redistribution vers les plus pauvres des excédents engrangés grâce à la renationalisation des hydrocarbures et la renégociation des contrats de concession ou exploitation avec diverses multinationales exploitant les ressources minières du pays. Le retour de l'Etat dans la conduite de l'économie a permis une croissance annuelle de 5 % en moyenne, la réduction de la dette extérieure, l'augmentation des réserves internationales et surtout, la baisse de l'extrême pauvreté qui est passée de 38 % de la population à 20 %. Evo Morales et son gouvernement ont mis en œuvre le projet sur lequel ils se sont fait élire, à savoir satisfaire les besoins des plus pauvres, synonyme majoritairement de populations indigènes (55 à 60 % de la population du pays). Le principal changement des deux mandats

d'Evo Morales est l'irruption dans le paysage politique des communautés amérindiennes, accédant enfin, depuis le vote de la nouvelle constitution de 2009, à une pleine citoyenneté, même au prix de conflits avec le pouvoir. Deux d'entre eux ont symbolisé ce changement radical : celui du choix entre développement et respect absolu des territoires autochtones dans le parc national du Tipnis, et celui de la révolte des soldats et sous-officiers indigènes contre la hiérarchie militaire accusée de préjugés racistes et de pratiques discriminatoires.

Il faut noter aussi que l'extension des programmes sociaux en direction des plus vulnérables n'est plus vraiment contestée par une opposition très affaiblie. En effet, le gouvernement d'Evo Morales a joué le pragmatisme en pratiquant une politique monétaire assez orthodoxe destinée à réduire l'inflation et assurer une stabilité économique inconnue jusqu'alors. Il a satisfait ainsi le patronat local et permis d'éteindre les tensions politiques avec les autonomistes de la région de Santa Cruz, liés au patronat. Sur le plan électoral, le résultat est parlant : dans le département de Santa Cruz, Evo Morales a pu faire campagne sans être menacé et a recueilli presque la majorité des voix, un changement notable dans la géographie électorale.

Les électeurs boliviens ont voté majoritairement pour la continuité, mais ce troisième mandat d'Evo Morales, en principe le dernier selon la constitution, sera déterminant



pour l'avenir du pays. En effet, la bonne santé actuelle de l'économie est très dépendante des cours des matières premières exportées et de la demande chinoise en particulier. Le gouvernement en est conscient et a en projet de développer la valeur ajoutée de ses matières premières en encourageant la création de structures industrielles de transformation locale. Pour cela, la Bolivie a besoin de financements et de personnels formés. L'exploitation du lithium dont la Bolivie

possède les plus importants gisements au monde est avancée comme la garantie d'un développement continu et projet prioritaire. Pour l'instant elle n'en est qu'au stade des projets et dépend de la mise en œuvre à l'échelle mondiale de la transition énergétique. Un pari risqué ?

**Sources : BBC Mundo, *El País Internacional***

## Brésil

### La réélection de Dilma et le changement

Avec la victoire à l'arraché au second tour de Dilma Rousseff sur son concurrent Aécio Neves, le Parti des travailleurs (PT) commence son quatrième mandat à la tête du Brésil.

Jusqu'à l'après coupe du monde de football, en juillet, les commentateurs, les sondages et même le PT, étaient persuadés que Dilma Rousseff serait réélue dès le premier tour, tant sa popularité était grande. La vague de manifestations de 2013 pour de meilleurs transports, des investissements dans l'éducation, dans la santé, et contre la corruption, avait constitué un avertissement pour tous les politiques et pour le PT en particulier, mais la majorité de la population ne semblait pas en tenir rigueur à la Présidente, dont la volonté de renouveler le système politique s'est manifestée, mais a été rejetée par la majorité des parlementaires.

Le début de la campagne électorale en août a modifié la donne. Le remplacement inopiné du candidat du Parti socialiste, disparu dans un accident d'avion, par sa partenaire de « ticket » Marina Silva, du Parti vert, et qui se voulait une « troisième voie » à côté de celle de Dilma Rousseff et d'Aécio Neves, a bouleversé momentanément le paysage politique. En effet, Marina Silva a bénéficié d'un soutien très médiatique avec, dans les médias en totalité dans l'opposition au gouvernement, la mise en scène d'une « bataille de dames », dans laquelle Marina l'écologiste – et évangéliste – symbolisait schématiquement le bien, le changement, l'alternance contre Dilma, insistant sur son passé de guérillera, mais pas de victime des tortures de la dictature, présentée jusqu'à la caricature comme le mal, comme une idéologue dure et intransigeante. Et les sondages ont monté en faveur de Marina Silva jusqu'à la donner gagnante virtuelle d'un deuxième tour contre Dilma Rousseff. Jusqu'à la Bourse de Sao Paulo qui a exprimé sans détours son soutien à Marina Silva. Puis, le vent a tourné lorsque le PT, et Dilma Rousseff, ont décidé de faire campagne sur les enjeux réels de l'élection : poursuivre l'orientation politique imprimée depuis 2002 ou revenir à la situation antérieure et à la politique

néo-libérale menée par Fernando Henrique Cardoso, prédécesseur de Lula. Lors des débats télévisés entre candidats, les électeurs ont pu découvrir que les projets de Marina n'étaient pas si différents de ceux d'Aécio Neves, avec entre autre l'indépendance de la Banque centrale du Brésil pour relancer l'économie au ralenti, la rigueur budgétaire, la diminution du rôle de l'Etat et une flexibilisation pour ne pas dire un éloignement du Mercosur et un rapprochement avec les Etats-Unis. Ses réponses sur les questions de société étaient également empreintes de conservatisme et même de régression. L'illusion qu'elle pourrait représenter un renouveau de la politique brésilienne, une « troisième voie » alliant écologie, protection sociale et dynamisme économique, disparaissait et ne restait que l'opposition frontale à Dilma Rousseff. Ce faisant, à choisir entre deux versions d'un même programme, le candidat Aécio Neves remontait dans les sondages aux dépens de Marina Silva. Jusqu'au verdict des urnes : à la surprise générale, Marina Silva arrivait en troisième position, avec sensiblement le même pourcentage de voix qu'en 2010, 21,30 % des suffrages, dépassée par Aécio Neves avec 33,5 %, et Dilma Rousseff arrivait en tête avec 41,59 %, soit moins qu'en 2010. Était ainsi confirmée la forte polarisation politique du Brésil entre PT et PSDB, depuis le premier affrontement entre Fernando Henrique Cardoso et Lula Da Silva en 1994.

Au deuxième tour, le 26 octobre, 54,5 millions de voix se sont portées sur Dilma Rousseff et 51 millions sur Aécio Neves. C'est le résultat le plus étonnant pour une élection présidentielle au Brésil.

Certains sondages, portant sur les préférences des électeurs en matière de programmes laissaient entendre que la majorité des citoyens brésiliens souhaitaient la poursuite des politiques sociales lancées dès 2003 et qui ont permis à 40 millions de personnes de sortir de la pauvreté, de préférence à la promesse d'un changement portée par Aécio Neves et le PSDB. Plus précisément, les sondages montraient une

majorité écrasante (73 %) en faveur du PT sur les questions sociales, d'égalité des chances, tandis que, sur les questions « sociétales », cette même majorité se portait sur les positions conservatrices, portées par le PSDB et ses alliés contre le mariage gay (49 %), le droit à l'avortement (72 %), la dépénalisation du cannabis (52 %), témoignant du poids politique des églises évangéliques en particulier.

Les grands médias et en particulier la très puissante chaîne de télévision O Globo, s'étaient pourtant totalement engagés dans la campagne contre Dilma Roussef. Ceci tend à montrer que, même si ces médias ont la capacité d'influer sur la vie quotidienne, politique et parlementaire et imposer certains sujets dans le débat public, mais pas de déterminer la compréhension par les couches populaires de leurs intérêts, ni leur bulletin de vote.

Autre erreur de ces médias, l'illusion que les 22 millions de voix qui s'étaient portées au premier tour sur la candidature de Marina Silva, se reporterait automatiquement sur Aécio Neves, pour lequel elle avait appelé à voter, pour battre Dilma Roussef et renvoyer le PT dans l'opposition. Il reste encore à faire une analyse plus fine des résultats électoraux, mais il semble que les 10 millions de voix gagnées par Dilma Roussef entre les deux tours sont à la fois le résultat d'un report de voix d'électeurs du PT ayant voulu donner une leçon à ce parti en votant Marina au premier tour, mais aussi de la campagne de terrain menée par les militants du PT auprès des abstentionnistes. Car des records ont été battus en terme d'abstention, alors que le vote est obligatoire, mais aussi de vote blanc ou nul, marquant le désenchantement d'une partie du corps électoral à l'égard de la politique, des partis et des politiciens, mais aussi du gouvernement. Cela étant, au deuxième tour, le taux historiquement très bas du chômage – 4,9 % en septembre – et l'augmentation des revenus des travailleurs ont pesé plus que les accusations de corruption dans l'entreprise pétrolière Etatique Petrobras et de financement occulte du PT et de ses alliés.

Autre leçon de cette élection : la polarisation électorale est aussi géographique. En effet le Nordeste a massivement voté pour le PT et Dilma Roussef, contrairement aux Etats du Sud, et surtout celui de Sao Paulo, le

plus peuplé, le plus développé, le plus riche du pays, où le PT arrive en troisième position, au point que des politiciens ultras n'ont pas hésité à clamer que le Sud devrait faire sécession, se couper des pouilleux du Nord... et même à réclamer la construction d'un mur pour empêcher les migrants du Nordeste de venir dans les Etats du sud !

Dès sa ré-élection confirmée, Dilma Roussef a lancé un appel à l'unité du pays. Elle a aussi déclaré sa volonté d'aller vers la réforme politique, tant attendue par les Brésiliens, susceptible de moraliser l'Etat et de contrôler la corruption, réforme qu'elle avait proposée après les manifestations de juin 2013, mais que la majorité des parlementaires avait refusé d'envisager. Elle entend aussi prendre des mesures énergiques pour relancer l'économie et freiner l'inflation. La Bourse a toutefois manifesté sa mauvaise humeur de son élection par une chute dès le lendemain. La confiance des investisseurs n'est peut-être pas pour demain.

Gouverner sera difficile, encore plus que sous la mandature précédente, car les élections au Congrès se sont traduites par une droitisation très nette de celui-ci : le PT voit son groupe parlementaire passer de 88 à 70 députés, le PSDB d'Aécio Neves gagne un seul siège, mais surtout du fait de l'élection de 55 députés qui travaillaient comme policiers dans leur vie antérieure ou ont fait campagne sur la conception de mesures répressives, dont la baisse de la majorité pénale à 16 ans. Ils n'étaient que 20 antérieurement, or 55 ont été élus. Le Congrès comptera aussi plus de députés évangéliques, très conservateurs et opposés à toute loi sur le droit à l'avortement ou à tout décret régularisant le mariage entre personnes de même sexe, lequel a été autorisé par le Conseil national de la justice en 2013, mais refusé par le Parlement. Enfin, autre force conservatrice : les grands propriétaires terriens et ceux qui défendent leurs intérêts. De 191 dans la précédente législature, ils seront 257 à siéger et s'opposer à toute attribution de terres en particulier aux communautés indigènes.

**Sources : BBC Mundo, El País Internacional, Página 12, La Jornada**

## La campagne pour une nouvelle constitution

Pendant la première semaine de septembre s'est déroulée dans tout le pays une Semaine d'action pour la consolidation de la démocratie à l'initiative d'un collectif de 102 organisations de la société civile, réunies dans une Coalition pour la réforme politique, avec deux initiatives : la première était un

plébiscite populaire pour une constituante pour la transformation du système politique, et la seconde était la collecte de signatures en appui à un projet de loi d'initiative populaire pour la réforme politique démocratique et des élections propres. L'objectif de ces deux initiatives est d'introduire dans la législation

des changements dans le système politique et électoral pour éliminer l'influence des pouvoirs économiques sur les élections par le biais de leur financement.

Cette initiative avait reçu le soutien de l'influente Conférence épiscopale catholique.

**Sources : site CUT, ALAI**

## Déforestation et grande propriété

S'appuyant sur des images de satellites, une étude de l'Institut de l'Environnement de Stockholm montre non seulement le plan du gouvernement fédéral visant à freiner la disparition de la forêt amazonienne est en panne mais qu'en 2013, l'abattage des arbres a même repris.

En effet, à partir de 2004, sous la présidence Lula, un plan d'action du gouvernement fédéral a permis de ralentir l'abattage et les brûlis. L'objectif était de réduire la déforestation de l'Amazonie de 80 % par rapport à la moyenne de la période 1996-2005.

Le plan comprenait la création de nouvelles réserves, la régularisation des titres de propriété de nombreuses petites fermes, la promotion de systèmes agricoles soutenables et, plus particulièrement, la surveillance de l'usage des terres, pouvant aller jusqu'à des amendes et même la saisie. Le résultat est là : le rythme de déforestation annuel se ralentit de 27 000 km<sup>2</sup> en 2004 à 5 à 7 000 km<sup>2</sup> jusqu'en 2013. On pouvait alors espérer que la prédiction de disparition de la forêt amazonienne ne se réaliserait pas avant la fin du siècle.

Les études de l'Institut de l'environnement de Stockholm montrent quels sont les responsables de la déforestation et quels sont ceux qui ont contribué à la ralentir. Des enquêtes précédentes désignaient l'expansion des limites des zones de culture et d'élevage par les petits paysans et éleveurs. L'étude de cette année, images satellites à l'appui combinées aux statistiques sur la propriété de la terre, montre au contraire que ce sont les grands propriétaires, ces quelques milliers d'entre eux qui possèdent plus de 800 000 km<sup>2</sup> des 5 millions de km<sup>2</sup> de l'Amazonie brésilienne, qui sont les principaux responsables : d'abord les grands éleveurs, pour 70 %, et les producteurs de soja pour 10 %. Près de la moitié de la superficie déforestée entre 2004 et 2011, soit 36 000 km<sup>2</sup>, s'est produite dans les zones dominées par les grandes propriétés d'une superficie supérieure à 500 hectares. Les petits et moyens

propriétaires se répartissent à parts égales 20 % de la déforestation. Les 30 % restants concernent des zones éloignées, si loin de tout qu'aucune autorité n'est en mesure de vérifier la propriété de la terre et encore moins de sanctionner son mauvais usage.

Les zones de déforestation sont qualitativement différentes : les grandes extensions arrachées à la forêt par les grands propriétaires – ceux dont l'exploitation s'étend en moyenne sur 7 000 hectares – ne pourront se régénérer naturellement. Celles qui sont déforestées par les petits propriétaires ont un impact moindre : *« les terres sont moins dégradées, car les sols sont entretenus, il n'y a pas d'effet de bordure et la sécheresse les touche donc moins, la clairière se referme plus vite et il y a peu d'érosion »*. En outre, alors que les petits propriétaires tendent à se fixer là où ils ont ouvert une clairière, *« les grands propriétaires sont à la recherche de rendements rapides alors ils plantent, épuisent les terres puis les abandonnent dès qu'elles se dégradent et vont plus loin ouvrir un nouveau front de colonisation »*.

La déforestation a repris depuis 2012-2013 sous des formes différentes : on ne déforeste plus sur de très grandes superficies, mais dans des zones les plus éloignées possibles, sur des superficies inférieures à 25 hectares pour les rendre indétectables, car le système de surveillance officiel n'a pas les moyens de détecter les changements d'usage de la terre. C'est le nombre de ces zones d'exploitation qui a augmenté, faisant progresser la déforestation de 28 % en 2013.

**Source : *El País Internacional***

## Chili

# Manifestations pour un nouveau Code du travail

Le 4 septembre, date anniversaire de l'élection de Salvador Allende, les organisations syndicales chiliennes ont organisé des manifestations dans tout le pays pour réclamer une réforme radicale de la législation du travail. Celle-ci, héritée de la dictature, n'a pas connu de changement depuis la restauration de la démocratie : les partis de la Concertation au pouvoir, sauf pendant la présidence Piñera, s'étant refusés à accéder à cette revendication des organisations syndicales.

Ces dernières réclament la levée de toutes les limitations et contraintes au droit et à la liberté d'organisation des travailleurs, le droit de grève – pratiqué mais illégal, donc susceptible de répression –, toutes limites entravant le droit de négociation collective.

Pendant la campagne électorale la Présidente s'était engagée à procéder à cette réforme, parmi un train de réformes pour la plupart déjà engagées, à l'exception de la réforme de la Constitution et du Code du travail.

Les manifestations du 4 septembre étaient un rappel au gouvernement de ses engagements, avant passage à des grèves sectorielles – dans l'enseignement fin octobre entre autres contre les licenciements massifs d'enseignants par les municipalités – et éventuellement une grève générale en novembre si le dossier n'avance pas.

**Sources : site CUT, Araucaria**

---

## Vers l'annulation de la loi d'amnistie

A l'occasion d'un hommage solennel au Président Allende, à l'occasion de l'anniversaire du coup d'Etat, la Présidente a annoncé que serait examinée par le Parlement selon une procédure d'urgence une proposition de loi – enterrée depuis 2006 – annulant la loi d'amnistie promulguée en 1978 par la dictature, car « *illégitime, illégale et violant tous les traités internationaux* ». Une fois approuvée la loi d'annulation, les tribunaux pourront rouvrir des procédures closes au nom de la loi d'amnistie. De fait, aujourd'hui la norme est la non-application de la loi d'amnistie par les tribunaux, car il s'agit de crimes contre l'humanité, a fait jurisprudence. Mais auparavant des dizaines de procès liés à des cas de violations des droits humains entre 1973 et 1978 n'ont pu être jugés, pour cause

d'application de la loi d'amnistie. Les avocats des victimes ont demandé la réouverture des procédures ce qui leur a été accordé.

Pour la Présidente de l'Association des familles de prisonniers disparus (AFDD), l'annulation de l'amnistie est une revendication historique - depuis le retour à la démocratie en 1990 - et elle a un caractère symbolique, mais surtout des effets juridiques concrets, permettant la réouverture des procès devant des tribunaux chiliens et aussi de ne pas faire dépendre la justice de « l'arbitraire, du choix idéologique d'un magistrat ».

**Sources : El País Internacional, Araucaria**

---

## Promulgation de la réforme de la fiscalité

Le 1<sup>er</sup> octobre est entrée en vigueur la réforme de la fiscalité. Il s'agit d'une réforme historique car elle rompt avec le néolibéralisme imposé sous la dictature qui avait effacé l'impôt. Les recettes fiscales de l'Etat provenaient principalement de la TVA à 19 %, et l'impôt sur les revenus épargnait les entreprises et ne touchait que 20 % des particuliers. Avec la réforme, les entreprises paieront un peu plus – leur taux d'imposition passera progressivement de 20 à 27 %. Au Chili comme ailleurs, la pratique de l'évasion

ou de l'optimisation fiscales est courante, la loi prévoit des mesures de lutte contre l'évasion fiscale et surtout des incitations à l'investissement et à l'épargne pour les PME.

Symétrique de l'augmentation de la taxation des profits des entreprises, la loi réduit les taux d'imposition des personnes physiques. Nouveauté : elle introduit l'imposition pour la protection de l'environnement. Et elle prévoit le prélèvement de nouvelles taxes, en vrac : sur les alcools, les boissons sucrées, les véhicules polluants, etc. Au total, la réforme fiscale

devrait faire rentrer au Trésor 8,3 milliards de dollars d'ici 2018, soit l'équivalent de 3 points de PIB.

Plus de la moitié des impôts recouverts est destinée au financement de la réforme de l'éducation, pour satisfaire les deux revendications, gratuité et qualité, du mouvement étudiant qui a permis la victoire de la coalition de la Nouvelle Majorité et de Michelle Bachelet.

L'objectif déclaré de la réforme était aussi, en modifiant le système d'imposition sur le revenu, d'aller vers plus d'équité dans une société très inégalitaire.

**Sources : Santiago Times, Araucaria, BBC Mundo, RFI**

---

## Loi sur l'éducation

Autre promesse de la Présidente pendant la campagne électorale en réponse aux mobilisations d'étudiants et lycéens à partir de 2011, la loi de réforme de l'éducation a finalement été approuvée par le Parlement, après des mois de négociations à la Chambre des Députés. Les mobilisations étudiantes et lycéennes, soutenues par les enseignants et les organisations syndicales de travailleurs, revendiquaient le retour à la gratuité de l'enseignement – la règle avant la dictature – et un enseignement de qualité. La mobilisation étudiante s'est maintenue après l'élection de Michelle Bachelet, et jusqu'en août dernier pendant les débats au Parlement.

En effet, le système éducatif chilien souffre de l'héritage du régime de Pinochet et de sa loi de municipalisation de l'enseignement, qui a approfondi les inégalités sociales et a favorisé une privatisation croissante de celui-ci, du primaire à l'Université, sans garantir la qualité de l'enseignement et surtout avec un coût croissant, prohibitif même, des frais de scolarité, y compris dans l'enseignement public, provoquant un endettement croissant des étudiants et des familles, et a ouvert la porte à la corruption. Selon le dernier rapport de l'OCDE sur l'éducation, près de 80 % du financement de l'enseignement supérieur provenait de fonds privés, contre 30 % en moyenne dans la zone OCDE et 20 % en France.

Le projet de loi adopté fixe la perspective d'un retour progressif à la gratuité, vise à éliminer la notion de profitabilité en interdisant aux établissements privés sous contrat avec l'Etat et recevant des subventions de celui-ci de faire des bénéfices, et en interdisant à ces derniers de sélectionner leurs élèves. Les écoles privées subventionnées représentent actuellement 55 % des établissements du primaire et du secondaire, contre 35 % d'écoles publiques et 10 % d'écoles totalement privées.

Les tenants de l'école privée et une organisation de parents d'élèves (CONFEP) ont organisé fin octobre une manifestation de rue à Santiago contre la nouvelle loi, arguant que la réforme les obligera à envoyer leurs enfants à l'école publique qui, selon eux, a des exigences de qualité moindres, ou dans des écoles privées qu'ils n'ont pas les moyens de payer. Cette manifestation faisait écho aux rumeurs propagées par la presse hostile au gouvernement de Michelle Bachelet d'un projet de fermeture de 4 000 écoles privées sous contrat. Rumeurs démenties par la Présidente elle-même.

**Sources : Slate.fr, BBC Mundo, La Jornada**

---

## Colombie

### Le soutien du Pentagone aux dialogues de paix et le post-conflit

Chuck Hagel, Secrétaire à la défense des Etats-Unis, en tournée dans différents pays latino-américains, a rencontré le Président Santos sur une base militaire en Colombie. Il a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis soutenait le processus de paix et aiderait les forces armées colombiennes dans la transition vers la paix si un accord était conclu avec les Farc.

Selon le Président Santos, il s'agit pour les forces armées de s'adapter à un « pays normal » après plus d'un demi-siècle de conflit armé, et il estime que pour cette transition déjà engagée, les Etats-Unis sont particulièrement qualifiés car ils ont une expérience et des connaissances. Toujours selon Santos, une fois « normalisées » les forces armées colombiennes, les Etats-Unis

seraient disposés à appuyer la participation de l'armée colombienne à des missions de paix internationales et autres opérations de sécurité en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

Au cours des deux dernières décennies, la coopération militaire entre la Colombie et les Etats-Unis a surtout été consacrée au soutien à la lutte contre le trafic de drogue et

la lutte contre les groupes insurgés. Pour la seule éradication des cultures illicites, dans le cadre du Plan Colombie, de 2000 à 2013, la Colombie a reçu 8 milliards de dollars d'aide américaine.

**Source : *El Nuevo Herald***

## Le gouvernement, les Farc et les accords de La Havane

Le contenu des accords auxquels ont déjà aboutis les dialogues de paix de La Havane entre représentants du gouvernement de Colombie et des Farcs, avaient largement « fuité » dans la presse, surtout internationale. Néanmoins, les deux délégations ont décidé de rendre publiques les détails de ces accords de façon à mettre un terme aux rumeurs et spéculations entretenues en Colombie par les opposants au processus de paix. Elles ont ainsi confirmé qu'il y a accord sur l'accès à la terre des paysans pauvres, la participation politique des guérilleros et le combat contre le trafic de drogue et l'éradication des cultures illicites.

Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, le Président Santos a défendu les dialogues de paix affirmant qu'il s'agit d'un processus « *sérieux, réaliste, digne, efficace* », avec des « *avancées concrètes* », et qui constitue un espoir pour la paix dans d'autres parties du monde. Estimant que la perspective de paix est « *plus proche que jamais* », Santos a suggéré que si le processus se concluait par un succès, il pourrait devenir un « *modèle* » de résolution pour d'autres conflits.

**Sources : BBC Mundo, *El País Internacional***

## L'assassinat des membres de l'Union patriotique (UP) reconnu comme crime contre l'humanité

Dans le cadre du processus de reconnaissance des responsabilités réciproques dans les violences et atteintes aux droits de l'Homme ouvert par les dialogues de paix, le gouvernement colombien a déclaré que les assassinats de 34 militants et dirigeants politiques de gauche, au cours des années 1980 et 1990 étaient des crimes contre l'humanité. Les autorités ont reconnu que des agents de l'Etat avaient participé à ces

assassinats perpétrés par des paramilitaires de droite. Les victimes appartenaient à l'Union patriotique, un parti de gauche dont les membres ont été systématiquement poursuivis et éliminés à l'époque, provoquant l'effondrement de cette tentative de mettre un terme au conflit entre le gouvernement et les Farc.

**Source : BBC Mundo**

## Des paysans colombiens en procès contre British Petroleum (BP)

Mi-octobre s'est ouvert à Londres le procès intenté par 109 agriculteurs colombiens contre l'entreprise multinationale pétrolière British Petroleum (BP), qu'ils accusent de négligence lors de la construction de l'oléoduc Orensa lors des années 1990, causant des dommages sévères à leurs terres – érosion des sols, dommages à la flore et atteintes aux aquifères – avec pour conséquence une réduction drastique de leur productivité.

Ils réclament à BP une indemnisation d'un montant de 28,6 millions de dollars.

BP avait promis une indemnisation juste de tout dommage éventuel, mais, selon les paysans, BP a rompu sa promesse alors que l'entreprise « *connaissait les risques, savait comment les éviter, mais a décidé de courir le risque* », selon l'avocat des plaignants.

BP Exploration, qui a vendu tous ses actifs en Colombie depuis lors, déclare que le

projet OCENSA a fait l'objet de concertation avec les communautés locales, et nie tout dommage causé par la construction de l'oléoduc, mais assurant en même temps que des compensations ont été payées lorsque cela a été nécessaire...

Source : BBC Mundo

## Cuba / Etats-Unis

### L'embargo sur la scène politique américaine

Début septembre, le Président Barack Obama a renouvelé pour un an l'embargo commercial contre Cuba, considérant qu'il est « *de l'intérêt national des Etats-Unis* » d'appliquer à Cuba la loi contre le Commerce avec l'ennemi datant de 1917 et qui interdisant aux firmes américaines de commercer avec des « pays hostiles ». La décision d'Obama intervient alors que les appels à la levée de l'embargo se multiplient, provenant d'organisations de Cubains américains tels que #CubaNow, de l'ex-secrétaire d'Etat Hillary Clinton, et plus récemment le *New York Times*.

Début octobre, les éditorialistes de l'influent quotidien new yorkais demandaient si la présence de Cuba sur la liste américaine des pays finançant le terrorisme, aux côtés de l'Iran, du Soudan et de la Syrie, avait un sens à la lumière des conflits actuels dans le monde. Le *New York Times* répond à la question en rappelant que « *Cuba a été placée sur cette liste en 1982 alors qu'elle finançait des groupes terroristes en Amérique latine. Ce n'est plus le cas. Des officiels américains ont même reconnu que La Havane avait joué un rôle constructif dans le conflit colombien en accueillant les pourparlers de paix entre Bogotá et les dirigeants de la guérilla. [...] Barack Obama y gagnerait à bien regarder Cuba [sur une carte], car un changement majeur de ses relations pourrait apporter un certain succès à la politique étrangère menée par les Etats-Unis* ». Ce changement de politique envers Cuba est, selon le *New York Times*, « *politiquement faisable* », se référant aux enquêtes d'opinion publique, démontrant que l'opinion y est favorable, y compris en Floride, malgré les déclarations virulentes de certains élus issus de l'exil anti-castriste. Le quotidien fait remarquer que « *la génération qui a soutenu inflexiblement [l'embargo] est en train de s'éteindre* » et donc que la normalisation des relations avec Cuba est possible sans traumatisme psychologique majeur de la population américaine.

Depuis 2008, l'administration Obama a fait quelques gestes de détente : voyages au pays natal plus faciles pour les Cubains installés aux Etats-Unis – pays cependant toujours interdit au commun des mortels étasunien –, possibilité d'envois de vivres et de médicaments, autorisation des visites à caractère sportif ou culturel, ouverture de liaisons aériennes directes avec La Havane à partir d'aéroports américains.

Cela étant, mettre fin à l'embargo demandera d'en passer par un vote du Congrès, et là les opposants sont là suffisamment influents pour obtenir un vote majoritaire. Toutefois, le *New York Times* rappelle que « *la Maison Blanche peut faire bien plus sans l'aval du Congrès. Par exemple, autoriser les Américains à financer les entreprises privées cubaines ou étendre les autorisations de voyage vers l'île* », reprenant ainsi les arguments de #CubaNow.

Dans le contexte préélectoral des élections de mi-mandat et de la dégradation de l'image présidentielle, le *New York Times* suggère que le Président Obama devrait voir dans la normalisation des relations avec La Havane « *une opportunité de marquer l'Histoire* ». Obama semble avoir choisi de flatter l'électorat de Floride favorable au maintien de l'embargo.

Source : Araucaria

## El Salvador

### L'ex-Président Flores en prison

Le feuilleton criminel touchant l'ancien Président Francisco Flores (1999-2004) a connu un nouveau rebondissement après sa fuite, l'appel à Interpol et son retour forcé à San Salvador.

Dans un premier temps, l'ex-Président, accusé de corruption et enrichissement illicite par le Ministère Public, a été mis aux arrêts domiciliaires pour la durée de l'instruction. Deux semaines plus tard, un tribunal pénal a décidé de transformer les arrêts domiciliaires en détention dans une cellule de la police ou du système pénitentiaire salvadorien.

Francisco Flores est accusé de s'être approprié les millions donnés par Taïwan destinés à couvrir les urgences liées aux tremblements de terre de janvier et février 2001. Le détournement de fonds prouvé atteint pour l'instant 15 millions de dollars, qui ne sont

jamais entrés dans les caisses de l'Etat, sont passés par Costa Rica et les Etats-Unis pour finir aux Bahamas où on perd leur trace. Selon une commission d'enquête parlementaire, Flores aurait également détourné les prêts accordés au pays par Taiwan entre 1999 et 2004, soit un montant que des parlementaires ont estimé à 100 millions de dollars.

Par ailleurs, un groupe de dirigeants d'organisations de la société civile, dont l'Initiative Sociale pour la Démocratie (ISD) a demandé à la justice salvadorienne d'enquêter sur les soupçons de blanchiment d'argent qu'aurait commis l'ex-Président. Cette dernière accusation n'est pour l'instant étayée par aucune preuve, contrairement au détournement de fonds publics.

**Source : *El País Internacional***

## Unité nationale contre la violence

Fin septembre, le nouveau président de la République a installé un Conseil national de sécurité des citoyens et de coexistence, dont font partie des représentants des entreprises, des Eglises, des municipalités, des partis politiques, des personnalités compétentes et expérimentées en matière de sécurité, des médias, mais aussi des administrations et des personnels du Ministère public.

L'objectif de ce Conseil est de proposer des actions concrètes susceptibles de freiner et diminuer la violence et la criminalité, pour, selon le Président, « renforcer la cohésion sociale, accroître la confiance des citoyens afin de prévenir la violence et influencer de manière positive sur la qualité et la compétence des institutions et ainsi améliorer le système judiciaire et l'application de la loi ».

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ainsi que les représentants de l'Organisation des Etats Américains (OEA) et de l'Union européenne, y sont associés : ils font partie d'un secrétariat technique soutenant le projet, ayant pour fonction de coordonner les débats entre participants en vue d'établir et impulser les projets que le gouvernement comme les collectivités locales et autres, ainsi que les organisations non gouvernementales, mettront en œuvre.

L'unité nationale autour de ce projet n'est brisée que par le parti de droite Arena, qui y voit une manœuvre politicienne de la part du FMLN au pouvoir.

L'action contre l'insécurité et la criminalité revêt pourtant un caractère d'urgence, même si le pays est atteint depuis plusieurs décennies : le taux d'homicides au cours de la dernière décennie a atteint 56,6 pour 100 000 habitants selon une étude du Pnud sur la base des statistiques de la police nationale. Cela étant, pour le Président Salvador Sánchez Céren, il s'agit aussi de lutter contre la prolifération d'autres délits graves, tels que l'extorsion, qui fait perdre aux PME jusqu'à 50 millions de dollars par an, du fait du paiement de « l'impôt » aux membres des gangs, les sinistres « *maras* ».

**Source : *El País Internacional***



## Mexique

# Le partage du gâteau pétrolier penche vers le *fracking*

A la suite de la réforme énergétique adoptée par le Parlement, le bassin de Chicontepec (au nord des Etats de Veracruz, Puebla et Hidalgo) dont le sous-sol abrite 40 % des réserves d'hydrocarbures du Mexique, sera ouvert aux compagnies pétrolières étrangères.

Découvert en 1926, ce bassin dont les réserves sont considérables – elles sont estimées à 33 milliards de barils équivalents pétrole - n'a jamais été véritablement exploité par Pemex car ce pétrole, à la limite du pétrole conventionnel, est d'exploitation difficile, compte-tenu de la complexité géologique et requerrait, pour l'exploiter pleinement, d'une part la perforation de 13 000 puits – plus de deux fois le nombre de puits en exploitation dans tout le pays – et l'utilisation de technologies que l'entreprise ne maîtrise pas. En outre, aux difficultés techniques d'exploitation s'ajoutent des difficultés politiques : la densité d'habitat des zones en surplomb, et surtout par des Amérindiens, donc des obligations de respect de conventions

internationales. La Commission nationale des hydrocarbures, dans un rapport de 2010 pointait en outre le coût prévisible des indemnités à payer aux habitants qu'il faudrait déloger, mais surtout les risques environnementaux du fait des techniques « agressives » (fracturation hydraulique) nécessaires à l'exploitation.

En 2013, Pemex a offert aux grandes sociétés pétrolières la concession de six champs avec des avantages consistants, trois sociétés américaines – Baker Hughes, Weatherford et Halliburton – s'y sont vaguement intéressées mais ont finalement préféré attendre la réforme énergétique.

Le gouvernement mexicain anticipe, grâce aux contrats avec les entreprises étrangères intéressées par le bassin de Chicontepec, des investissements de 50 milliards de dollars et un point de plus de PIB d'ici 2018.

**Source : *El País Internacional***

---

## Scandale écologique et pollueur payeur

Le groupe México, groupe majeur de l'industrie minière, et opérateur de la mine Buenavista del Cobre est responsable de la pollution début août par l'écoulement de 40 000 mètres cubes de résidus toxiques (acide sulfurique) dans les rivières Bacanuchi et Sonora, sur une longueur de 420 kilomètres, dans le nord-ouest du Mexique.

Avant même que les plaintes contre le groupe aient été examinées, le groupe a été obligé par le gouvernement mexicain de créer un fonds en fidéicommis d'un minimum de 150 millions de dollars pour réparer les dommages.

La catastrophe écologique s'est produite au centre de l'Etat de Sonora considéré comme le grenier agricole du pays.

Lors du désastre, 20 000 personnes ont été privées d'eau alors que la région est une des plus chaudes et désertiques du pays, et les petits éleveurs et producteurs agricoles ont été touchés par la pollution. L'économie locale est sévèrement atteinte par la fermeture des puits et sources, interdisant l'irrigation des cultures et l'accès des bovins à l'eau, touchant ainsi la production de lait et de fromages, au point que la vente de produits laitiers a été interdite, à titre préventif, jusqu'à ce que les risques sanitaires aient été écartés.

Si l'activité agricole est très importante, l'extraction minière l'est encore plus : y sont produits plus du quart de tous les minéraux

exploités au Mexique, ainsi que de l'or, du cuivre, du graphite, et des métaux plus rares.

Les plaintes pour pollution de la rivière Sonora ne sont pas nouvelles : un article publié en 2012 pointait déjà qu'il n'y avait aucune usine de traitement des eaux noires rejetées par les usines de la région.

D'après le gouvernement mexicain et son ministère de l'Ecologie, cet accident est le plus grave qu'ait connu le pays. Le groupe México, qui appartient à l'un des hommes les plus riches du Mexique, 67<sup>e</sup> fortune mondiale et soutien du gouvernement actuel, a déjà été condamné à payer des amendes pour un montant de 3 millions de dollars pour n'avoir pas respecté trois lois sur la protection de l'environnement. Le Parlement (Congrès) mexicain, outré par cette somme qu'il estime ridicule au vu des dommages, a demandé que la concession d'opération de la mine soit retirée au groupe.

**Sources : *El País internacional*,  
*La Jornada***

## Uruguay Elections

Le 26 octobre, les Uruguayens ont voté pour élire leur Président, mais aussi leurs députés et sénateurs, ainsi que pour participer à un referendum d'initiative populaire prônant l'abaissement de l'âge de la majorité pénale à 16 ans.

La campagne présidentielle a opposé principalement trois candidats : Tabaré Vázquez, qui fut Président (2004-2009) pour le Front large (FA), Luis Lacalle Pou pour le Parti national (Blanco) et Juan Bordaberry pour le Parti Colorado.

Malgré les sondages, largement relayés par les médias et qui annonçaient que Lacalle Pou menaçait de devancer Vázquez, ce dernier est arrivé en tête du premier tour des présidentielles avec 47,8 % des voix. Ce score est sensiblement égal à celui de la présidentielle de 2009, gagnée au deuxième tour par José Mujica avec 54,6 % des voix. Lacalle Pou obtient 30,9 % des suffrages et sera donc présent au second tour, et Bordaberry est largement distancé avec 12,9 % des voix.

Les élections au Parlement ont montré une stabilité certaine de l'électorat : le Front large maintient sa majorité à la Chambre des députés, pour la troisième fois consécutive, et 95 % des suffrages obtenus en 2004 lors du premier mandat de cette coalition de gauche est en passe de la conserver au Sénat. Même si une certaine usure du pouvoir a été notée, si certaines mesures ou lois n'ont pas été consensuelles même au sein du Front large, ce dernier a conservé la confiance d'une majorité d'électeurs grâce à son bilan économique et social. Il a en effet réussi à sortir le pays du marasme provoqué par la crise financière de 2001-2002, réduisant la pauvreté par des mesures volontaristes pour commencer à résorber les inégalités, faisant approuver des lois sociales offrant de nouveaux droits aux travailleurs et aux organisations syndicales, mais aussi des lois « sociétales » telles que celles sur le droit à l'avortement ou sur le mariage pour tous.

Lacalle Pou a joué à fond la carte de la jeunesse – il n'a que 41 ans – contre son rival Vázquez (74 ans) et a fait campagne sur le thème d'une « *nouvelle politique, positive* », accusant son adversaire du FA de populisme et de vouloir diviser le pays. Toutefois, Lacalle Pou est le digne fils de son père, l'ancien président Lacalle (1990-1995) qui s'était illustré par son acharnement à privatiser les entreprises publiques et à imposer des mesures sociales régressives

telles que la suppression du mécanisme triparti de négociation des salaires. Le jeune Lacalle se proposait ainsi d'abolir la loi sur la responsabilité pénale des entreprises qui ne respectent pas les normes de sécurité sur le lieu de travail, mais aussi la loi des huit heures pour les ouvriers agricoles. En outre, le Parti national (Blanco), tout comme les Colorados, souhaitaient réorienter radicalement la politique extérieure du pays, en prenant ses distances d'avec le Mercosur, pour favoriser une alliance étroite avec les Etats-Unis.

Toutefois, dans la perspective du deuxième tour, conscient du succès populaire des politiques sociales du gouvernement FA, il promet de faire plus et mieux, et jure que s'il est élu, il ne relèvera pas l'âge du départ en retraite, qu'il maintiendra l'augmentation des salaires réels, et surtout promet plus de « sécurité ».

Sur ce dernier sujet, Lacalle Pou a déjà dû encaisser l'échec du referendum sur l'abaissement de la majorité pénale pour lequel son parti avait réuni les signatures nécessaires à la validation du scrutin par la Commission électorale. La majorité des électeurs, et plus particulièrement les jeunes, s'y sont opposés, car si la délinquance juvénile est une réalité préoccupante, l'Uruguay est reconnu comme un pays plutôt sûr.

Pour le deuxième tour, le 30 novembre, les sondages prévoient la victoire probable de Tabaré Vázquez.

Les premières analyses des résultats de toutes ces consultations électorales, qui ont fait mentir tous les sondages, montrent que les bons résultats du FA, qui maintient sa majorité dans la capitale mais aussi dans les deux départements les plus peuplés, Maldonado et Canelones, et devance le Parti Colorado dans un de ses fiefs traditionnels ne sont pas dus au hasard. Les analystes tendent à attribuer ce résultat à la mobilisation du FA, même – et surtout – critique à l'égard du gouvernement, de la centrale syndicale PIT CNT, des jeunes, contrastant avec la campagne de ses opposants, dont la stratégie médiatique était fondée sur des spots valorisant l'image, la vie privée des candidats...

**Sources : La República, El Nuevo Herald, La Jornada, BBC Mundo, Página 12, El País Internacional, ALAI**

## Philip Morris vs République orientale de l'Uruguay

Le contentieux entre le gouvernement de l'Uruguay et la multinationale du tabac Philip Morris est en cours d'examen devant le CIADI, organisme d'arbitrage des différends de la Banque mondiale. L'Uruguay est accusé par Philip Morris de violer le Traité de protection réciproque des investissements, signé avec la Suisse où est installé le siège de la société étasunienne Philip Morris, du fait des obligations incluses dans sa loi antitabac. Cette dernière oblige les marques à ne pas utiliser sur ses paquets de cigarettes des qualificatifs tels que « *light* » ou « *doux* » qui laissent à penser qu'il s'agit de quelque chose de « *moins nocif* », mais aussi à offrir un seul type de produit par marque. Autres reproches de la société américaine à l'égard de la loi uruguayenne : les pictogrammes obligatoires comportant des avertissements sanitaires sur les conséquences du tabagisme occupent 80 % de la surface des paquets de cigarettes,

mais aussi l'interdiction de la publicité pour le tabac dans tous les médias et dans les lieux de vente de celui-ci.

La ministre de la Santé publique de l'Uruguay a défendu devant le Ciadi la position de son gouvernement. En réponse aux arguments de liberté du commerce, elle a déclaré que « *la liberté de commercer est limitée par le droit souverain de l'Etat à protéger les droits des citoyens, en l'occurrence leurs droits à la santé et à la vie* » et annoncé « *l'Uruguay ne reculera pas en matière de protection de la population* ».

**Source : La República**